

les cliniques entrent en résistance



Madame la Ministre,

L'hospitalisation privée a signé depuis longtemps un pacte de responsabilité avec la France.

Nos 1 100 entreprises de soins sont des acteurs sociaux majeurs. Elles pourvoient à 154 000 emplois non délocalisables et créent 3 000 emplois par an. Elles animent le tissu social de territoires urbains et ruraux.

Nous sommes des acteurs sanitaires indispensables. Nos 42 000 praticiens libéraux soignent 8,5 millions de patients ; 92% des Français nous font confiance*.

Nous sommes des acteurs économiques performants.

Or, la neutralisation du CICE, la dégressivité tarifaire, et la remise en cause des missions de service public constituent trois agressions de trop. Elles mettent en péril notre secteur.

Face à ce danger, nous ne pouvons pas rester sans réagir. Nous décidons ensemble, à partir du 1^{er} mars 2014, de renoncer à signer tous nouveaux contrats de formation d'infirmières. Nous avons mesuré les conséquences sérieuses de cette décision et les déplorons auprès des jeunes stagiaires, de leurs écoles, et de nos établissements eux-mêmes.

**Par la présente, j'engage mon établissement
dans cette mobilisation.**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

.....

RÉGION

.....

PRÉNOM/NOM/FONCTION

.....

SIGNATURE

Merci de renvoyer votre engagement impérativement

AVANT VENDREDI 14 FÉVRIER PAR FAX AU 01 53 83 56 50

ou scanné par mail à : com.fhp@fhp.fr

Pour toutes informations, une hotline est mise à votre disposition : **01 53 83 56 88**